

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1226

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

981 087 646 RCS Paris.

EX NIHILO GROUP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 82314125.00 EUR.

Adresse : 15, avenue Victor Hugo, 75016 Paris.

Précédent propriétaire : 981 087 646 RCS Paris. **EX NIHILO GROUP.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ENIES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 15 avenue Victor Hugo 75016 Paris Capital : 10240.00 EUR Numéro unique d'identification : 537661522 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : EX NIHILO GROUP Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 15 avenue Victor Hugo 75016 Paris Capital : 82314125.00 EUR Numéro unique d'identification : 981087646 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 84855772.00 EUR - passif de 2207218.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange entre les actions de la Société Absorbante et de la Société Absorbée est ainsi fixé à un montant : de 0,0129250748 actions ordinaires de la Société Absorbante pour une AO de la Société Absorbée ; de 0,0055928079 actions ordinaires de la Société Absorbante pour une ADP A de la Société Absorbée ; et de 0,0300301701 actions ordinaires de la Société Absorbante pour une ADP B de la Société Absorbée . Montant de la prime de fusion / scission : 82638121.77 EUR. Date du projet commun de fusion : 24.07.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ENIES : 27.07.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société EX NIHILO GROUP : 27.07.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..